



Conseil économique et social

Distr. générale
15 janvier 2015
Français
Original : anglais

Comité d'experts de l'administration publique

Quatorzième session

New York, 20-24 avril 2015

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Examen du Programme de l'Organisation des Nations Unies en matière d'administration publique et de gestion du développement

Examen du Programme de l'Organisation des Nations Unies en matière d'administration publique et de gestion du développement

Rapport du Secrétariat

Résumé

Le présent rapport met en relief les principales activités menées par le Secrétariat en 2014 dans le cadre du Programme de l'Organisation des Nations Unies en matière d'administration publique et de gestion du développement. Le Comité d'experts de l'administration publique est invité à examiner ces activités qui ont pour objet d'aider les pouvoirs publics, aux niveaux national et local, à régler les problèmes de gouvernance et d'administration qui se posent à eux ainsi que les problèmes nouveaux associés à la mondialisation, et à faire part de ses observations à leur sujet.

* E/C.16/2015/1.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 1199 (XLII) du 24 mai 1967, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général d'élaborer des objectifs et des programmes plus précis dans le domaine de l'administration publique, en collaboration étroite avec les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales intéressées. Il a également décidé que le programme des Nations Unies en matière d'administration publique devrait de temps à autre être réexaminé par une réunion d'experts et que le rapport de ces experts serait soumis pour examen au Conseil.

2. La résolution 2001/45 du 10 janvier 2002, par laquelle le Conseil économique et social a créé le Comité d'experts de l'administration publique sous sa forme actuelle, dispose que le Comité demeure un organe subsidiaire du Conseil et conserve le même mandat. En conséquence, le Comité doit réexaminer de temps à autre le programme des Nations Unies en matière d'administration publique, en tenant compte des aspects relatifs à l'administration publique de tous les programmes des organismes des Nations Unies, et son rapport doit être soumis pour examen au Conseil, comme le prévoit la résolution portant autorisant [résolution 1199 (XLII)].

3. Compte tenu des considérations susmentionnées, le présent rapport a pour objet de souligner les principales activités qui ont été menées par la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales en 2014 et d'expliquer comment le Département assume les fonctions d'organe de tutelle du Programme de l'Organisation des Nations Unies en matière d'administration publique et de gestion du développement. Il présente également une description générale de l'objet et de la portée de ces activités, donne un aperçu des projets de la Division pour l'an prochain et invite le Comité d'experts de l'administration publique à réexaminer le Programme et à fixer des orientations pour celui-ci.

II. Principales activités menées en 2014

4. Les activités que la Division de l'administration publique et de la gestion du développement entreprend actuellement relèvent du sous-programme 7 (Administration publique et gestion du développement) du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du titre IV (Coopération internationale pour le développement) du budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 et sont axées tout particulièrement sur les besoins des pays en développement, notamment les moins avancés, ceux qui sortent d'un conflit ou d'une crise, et ceux dont l'économie est en transition. Parmi les sujets abordés ci-dessous dans le résumé des principales activités menées en 2014 figurent, entre autres choses, les services fournis à des organes intergouvernementaux et à des organes d'experts et les travaux effectués dans les domaines de la recherche analytique, de la mise en commun des connaissances et de la formation, de la sensibilisation et de la création de partenariats et de l'assistance consultative.

A. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts

Assemblée générale et Conseil économique et social

5. Les mandats du Programme de l'Organisation des Nations Unies en matière d'administration publique et de gestion du développement découlent des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, et notamment de celles qui ont trait à la gouvernance et à l'administration publique, aux technologies de l'information et des communications au service du développement et à la poursuite de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (voir les résolutions 2012/5 et 2012/28 du Conseil économique et social) et de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (Sommet du Millénaire) (voir la résolution 65/1 de l'Assemblée générale).

6. Les activités menées au titre du Programme en 2014 comprenaient des services fonctionnels assurés pour des séances de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social portant sur des questions relatives à l'administration publique et un appui fourni pour des consultations sur des projets de résolution ou de décision pertinents.

7. La Division a apporté son concours à l'organisation d'une réunion spéciale de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale, à sa soixante-neuvième session, sur le thème : « Les technologies de l'information et des communications et le cybergouvernement dans les petits États insulaires en développement : répondre à l'appel pour une action relative aux orientations de Samoa », qui s'est tenue le 14 novembre 2014. Cette manifestation a été l'occasion d'examiner les suites à donner aux recommandations pratiques énoncées dans le document intitulé « Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) » (résolution 69/15 de l'Assemblée générale, annexe) en ce qui concerne les technologies de l'information et des communications (TIC) et le cybergouvernement.

8. En collaboration avec le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales et l'Union internationale des télécommunications, la Division a organisé, dans le cadre d'une réunion de coordination et d'organisation du Conseil, une manifestation spéciale sur le thème « La mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 : améliorer l'accès et la sécurité des technologies de l'information et des communications ». Les débats se sont concentrés sur les conséquences que l'accès aux TIC et la sécurité de ces technologies impliquent pour le développement durable, le remodelage des données personnelles, le raffermissement de la confiance des citoyens connectés aux réseaux électroniques et le rôle qui incombe aux institutions multilatérales pour le renforcement de la confiance et de la sécurité dans ce contexte.

Comité d'experts de l'administration publique

9. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement assure le secrétariat du Comité d'experts de l'administration publique, qui tient des sessions annuelles depuis 2003, conformément à la résolution 2003/60 du Conseil économique et social. Créé par la résolution 2001/45 du Conseil, cet organe se compose de 24 experts nommés à titre personnel par le Conseil, sur proposition du

Secrétaire général. Son rôle est double : premièrement, aider les organes intergouvernementaux dans le cadre de leurs travaux à définir des politiques d'orientation et à faire aux États Membres des recommandations permettant d'améliorer les structures de gouvernance et d'administration publique et les mécanismes de développement; deuxièmement, orienter et suivre le fonctionnement de la Division au titre de la mise en œuvre du Programme de l'Organisation des Nations Unies en matière d'administration publique et de gestion du développement.

10. La treizième session du Comité d'experts de l'administration publique s'est tenue en avril 2014. Lors de sa réunion de coordination et d'organisation du 18 novembre 2014, le Conseil économique et social a adopté une résolution sur le rapport du Comité relatif aux travaux de sa treizième session (résolution 2014/38).

B. Recherche analytique

Étude des Nations Unies sur l'administration en ligne

11. L'étude des Nations Unies sur l'administration en ligne (*United Nations e-Government Survey*) est une publication phare du Département des affaires économiques et sociales qui évalue le degré d'informatisation des services administratifs et de participation électronique des 193 États Membres (voir www.unpan.org/e-government). Les rapports issus des précédentes études, qui fournissaient des séries chronologiques et une analyse des tendances en ce qui concerne l'informatisation des services administratifs dans les régions et les pays, sont devenus des outils de référence pour mesurer le degré de développement de l'administration en ligne d'un pays.

12. Dans l'édition 2014 de l'étude sur l'administration en ligne intitulée *E-Government Survey 2014: E-Government for the Future We Want*, qui a été publiée juste après l'achèvement de 10 années de mise en œuvre des orientations du Plan d'action de Genève issu du Sommet mondial sur la société de l'information, on affirme que les technologies de l'information et des communications sont de puissants catalyseurs pour des institutions efficaces, transparentes et responsables. Les pays de toutes les régions du monde, quel que soit leur niveau de développement, continuent d'investir des sommes importantes dans l'informatisation du secteur public pour cette raison. Les efforts consacrés à cette entreprise sont indispensables pour permettre une large participation des populations à la prise de décisions, améliorer l'accès à l'information et supprimer les obstacles à la prestation des services publics, facteurs déterminants lorsqu'il s'agit d'assurer un avenir placé sous le signe d'une croissance économique équitable et d'un développement durable dans un monde à l'abri de la pauvreté et de la faim.

Réunions de groupes d'experts

13. En 2014, la Division a tenu deux réunions de groupes d'experts pour débattre des faits nouveaux et des tendances perceptibles en matière de gouvernance et d'administration publique. Elles ont été l'occasion pour les experts de confronter leurs connaissances et expériences, ce qui a permis de déterminer quelles étaient les questions critiques, s'agissant en particulier du programme de développement pour l'après-2015 :

a) Organisée en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Organisation de coopération et de développement économiques, une réunion d'experts s'est tenue à Paris, les 20 et 21 octobre 2014, sur le thème « Institutions formelles ou informelles œuvrant pour la participation des citoyens à l'exécution du programme de développement pour l'après-2015 » (Formal/informal institutions for citizen engagement for implementing the post-2015 development agenda);

b) Une réunion d'experts sur le thème « Le programme de développement de l'ONU pour l'après-2015 : gouvernance, administration publique et technologies de l'information pour le développement au-delà de 2015 » (The United Nations post-2015 agenda: governance, public administration and information technology for post-2015 development), organisée en partenariat avec le Centre pour l'administration en ligne de l'Institut international pour la technologie des logiciels de l'Université des Nations Unies, s'est tenue à New York du 3 au 5 juillet 2013, lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social. Elle avait pour objet d'approfondir la réflexion engagée à l'ONU sur la gouvernance comme catalyseur du développement au-delà de 2015 en étudiant et en cernant mieux les problèmes et les défis auxquels font face tant les gouvernements que les citoyens pour assurer un développement durable.

C. Mise en commun des connaissances et formation

14. Le Réseau d'information en ligne des Nations Unies sur l'administration (voir www.unpan.org) est un réseau mondial de partenaires qui regroupe 35 institutions régionales et internationales et organismes des Nations Unies. En 2014, trois nouveaux partenaires ont adhéré au réseau : le Pôle régional de la fonction publique (Kazakhstan), l'École régionale d'administration publique (Monténégro) et l'Institut national d'administration publique (Mexique). En outre, 83 421 610 visites ont été enregistrées sur le site Web du Réseau, ce qui témoigne d'une amélioration de l'accès à l'information et du partage des connaissances.

15. Les études de l'ONU sur les administrations publiques des pays fournissent des informations, des données et des résultats de travaux de recherche analytique sur les questions traditionnelles et nouvelles ayant trait à la gouvernance et à l'administration publique. En 2014, les travaux pluriannuels engagés dans le cadre des études sur les pays se sont poursuivis dans les domaines suivants : codes de conduite; stratégies et politiques nationales en faveur de l'administration en ligne; indice de développement de l'administration en ligne et indice de participation électronique; cadres juridiques et institutionnels pour la participation citoyenne aux affaires publiques; et gestion transparente des données publiques sur le développement.

16. Le Centre de formation en ligne du Réseau propose des cours de renforcement de capacités sur divers sujets se rapportant à l'administration publique (voir www.unpan.org/elearning). Le Centre a connu une forte expansion en 2014, à la fois avec un enrichissement du contenu des formations proposées et une augmentation du nombre des usagers. Deux nouveaux cours de formation en ligne interactifs ont été ajoutés, ce qui porte à 18 le nombre de cours interactifs proposés. Les sujets abordés dans les nouveaux cours sont les données publiques en libre accès pour la

participation citoyenne et l'adoption de l'administration en ligne. Le Centre propose également 32 cours de formation au renforcement des capacités sur support PDF en anglais, ainsi que plusieurs cours dans d'autres langues, notamment en arabe, en espagnol, en français, en portugais, en roumain, en russe et en ukrainien.

17. En 2014, 16 667 personnes à travers le monde ont suivi les cours interactifs présentés par le Centre de formation en ligne. D'après les commentaires recueillis, ces cours avaient permis aux participants d'élargir leurs connaissances et d'améliorer leurs compétences sur des sujets importants. Ils appréciaient également la commodité d'accès aux formations, qui leur permettait de choisir un moment et un lieu à leur convenance pour l'apprentissage. En outre, ils estimaient que les connaissances et les compétences acquises grâce à elles étaient directement utilisables dans leurs travaux et leurs études.

Activités de renforcement des capacités

18. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement mène des activités de coopération technique prenant la forme de services de conseil ou de missions d'évaluation des besoins et de diagnostic liées à ses compétences spécialisées dans les domaines de l'administration publique et de la gestion du développement. Elle élabore également des directives, des manuels et des supports pédagogiques applicables au secteur public.

19. Au cours de l'année considérée, le Bureau de projets des Nations Unies pour la gouvernance (voir www.unpog.org) a coorganisé la Journée des Nations Unies pour la fonction publique, la cérémonie de remise du prix Champion du service public décerné par l'ONU en 2014 et le forum qui s'est tenu à cette occasion, et il a participé à diverses manifestations dans la région où ces activités se sont déroulées, en collaboration avec d'autres acteurs clefs du développement. À l'occasion du Forum mondial sur l'informatisation des villes qui s'est tenu le 5 novembre à Shanghai (Chine), le Bureau a organisé la première séance intitulée « Développement de l'administration en ligne dans la région de l'Asie et du Pacifique : tendances et enjeux ». Lors de la Conférence Asie-Pacifique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : processus d'examen Beijing +20 qui s'est tenue le 18 novembre 2014 à Bangkok, il a organisé, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), une séance spéciale sur le thème « Les technologies de l'information et des communications, l'administration en ligne et l'autonomisation des femmes ». Cette initiative constituait un premier pas positif sur la voie de l'utilisation des TIC aux fins de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et laissait entrevoir la possibilité d'un développement avec sa transformation en une activité à long terme. Le Bureau a également créé son propre portail d'information en ligne en vue d'appuyer ses activités de renforcement des capacités et de diffuser des renseignements sur les pratiques optimales en matière d'innovation et d'administration électronique.

20. La Division fournit des services consultatifs en organisant, à la demande des pays en développement ou en transition, des séminaires de formation, des ateliers et des concertations dans les domaines des politiques, de l'économie, de l'administration et des finances publiques, l'accent étant mis sur les initiatives

encourageant la coopération Sud-Sud et l'innovation dans les administrations publiques.

21. La Division mène des actions aux niveaux mondial, régional et national en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés dans le cadre d'une approche globale intégrant des travaux normatifs et un appui aux mécanismes intergouvernementaux, des travaux de recherche et des activités de renforcement des capacités visant à maximiser les effets de ses interventions.

22. Un atelier sur la participation électronique a été organisé à Astana dans le cadre du troisième Forum mondial de l'administration en ligne. L'atelier portant sur le développement des capacités relatives à la participation électronique et l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour faire participer les citoyens à l'élaboration des politiques de développement et à la prise des décisions connexes (Developing capacity for e-participation: engaging citizens in development policy and decision-making processes through information and communication technologies) s'adressait à un auditoire qui comptait quelque 85 responsables gouvernementaux kazakhs, y compris des représentants d'administrations nationales, régionales et locales. Il avait pour objectif de réunir des décideurs et des praticiens compétents en vue d'améliorer leurs connaissances en matière de participation électronique.

23. Un atelier portant sur l'innovation dans le domaine de la responsabilité des administrations publiques et le rôle des institutions supérieures de contrôle et des citoyens (Innovation in public accountability: the role of supreme audit institutions and citizens), qui s'est tenu à Séoul les 24 et 25 juin 2014, a été organisé par la Division en collaboration avec l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), l'initiative Social Accountability Practice de l'Institut de la Banque mondiale et l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Cet atelier portait sur les outils et les ressources qui sont disponibles pour aider les institutions supérieures de contrôle des finances publiques à mobiliser les citoyens et à lutter contre la corruption.

24. Un atelier de renforcement des capacités portant sur l'utilisation du questionnaire d'auto-évaluation sur la participation citoyenne au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Implementing the Citizen Engagement Self-Assessment Questionnaire in the Middle East and North Africa region) s'est tenu au Caire, les 18 et 19 décembre 2014. Il avait pour objet de donner des conseils sur la manière d'administrer le questionnaire dans un cadre rigoureusement défini pour que les dirigeants du secteur public puissent mieux évaluer les cadres réglementaires, les schémas d'organisation et les filières ou modalités de participation des citoyens.

25. Un atelier sur le thème « L'innovation et la cybergouvernance au service du développement durable » (Innovation and e-governance for sustainable development) s'est tenu à Goyang (République de Corée), les 24 et 25 juin 2014. Il avait pour objectif général d'aider les pays en développement et les pays les moins avancés à renforcer leurs capacités dans le domaine de la cybergouvernance axée sur le développement durable par le biais d'un partage et d'un transfert de connaissances et de compétences. Il visait également à mettre en lumière les tendances, politiques, stratégies, pratiques et données d'expérience nouvelles concernant le développement de l'administration en ligne et l'informatisation des services administratifs.

26. Un atelier sur le thème « Transfert et adaptation de pratiques novatrices pour améliorer la prestation des services publics dans les pays les moins avancés » (Transfer/adaptation of innovative practices for improved public service delivery in least developed countries) s'est tenu à Addis-Abeba du 17 au 19 mars 2014. Prenant en considération les besoins spécifiques des pays et les innovations consignées dans le Recueil des pratiques optimales et des innovations dans l'administration publique établi par l'ONU (United Nations Compendium of Best Practices and Innovations in Public Administration), les participants ont pu définir les aspects de la prestation de services qui sont plus particulièrement liés aux objectifs du Millénaire pour le développement et ils ont débattu des meilleures façons de promouvoir des solutions novatrices aux problèmes des autorités nationales et locales des pays les moins avancés en matière de gouvernance relativement à ces aspects ou à d'autres aspects voisins.

27. Un atelier sur le thème « Développer les capacités en matière d'administration publique et de gouvernance aux fins du développement durable » (Developing government and governance capacities for sustainable development) s'est tenu à Erevan du 8 au 10 octobre. Il visait à faciliter la transition vers un mode de développement durable dans les pays en transition, y compris les pays membres de la Communauté d'États indépendants, grâce à la promotion de méthodes de gouvernance fondées sur une collaboration à tous les niveaux de l'administration des affaires publiques et à une rationalisation des activités qui contribuent à la réalisation d'un développement durable au sein des administrations publiques, l'accent étant mis sur les capacités requises (capacités institutionnelles et ressources humaines) en matière d'administration et de gouvernance publiques pour aider les acteurs non gouvernementaux (agents de la société civile et du secteur privé) à œuvrer en faveur de la réalisation d'un développement durable.

D. Sensibilisation et création de partenariats

Groupe sur la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales

28. Le groupe sur la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles est l'un des 10 groupes thématiques du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales. Il est composé de 17 entités du Secrétariat de l'ONU qui se réunissent pour étudier les possibilités de synergie et de coopération afin de mieux servir les États Membres et les partenaires de développement dans un cadre plus intégré de gouvernance et de renforcement des capacités institutionnelles. Une plateforme Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles a été créée par la Division afin de faciliter les échanges d'information en ligne entre les membres du groupe.

Forum des Nations Unies sur le service public, Journée des Nations Unies pour la fonction publique et cérémonie de remise du prix Champion du service public

29. Dans sa résolution 57/277, l'Assemblée générale a déclaré le 23 juin Journée des Nations Unies pour la fonction publique afin de rendre hommage aux précieux services que cette dernière rend à la communauté. Dans sa décision 2000/231, le

Conseil économique et social a approuvé la recommandation du Groupe d'experts (chargé d'examiner le Programme de l'Organisation des Nations Unies en matière d'administration publique et de gestion du développement) de décerner des prix en reconnaissance des contributions apportées au renforcement du rôle, du prestige et de la visibilité de la fonction publique. Le prix Champion du service public décerné par l'ONU (voir www.unpan.org/unpsa) est la plus prestigieuse distinction internationale récompensant l'excellence d'un service public. À l'issue d'un concours organisé chaque année, le prix est décerné à des institutions publiques ayant contribué par leur créativité à promouvoir l'efficacité et la capacité d'écoute des administrations publiques de différents pays. Les pratiques novatrices récompensées par l'attribution du prix Champion du service public sont exploitées aux fins de la mise en commun des connaissances et du renforcement des capacités pour des activités et des projets régionaux divers.

30. Le Forum des Nations Unies sur le service public, la Journée des Nations Unies pour la fonction publique et la cérémonie de remise du prix Champion du service public ont eu lieu à Séoul du 23 au 26 juin 2014. Axées sur le thème « Une gouvernance innovante pour le développement durable et le bien-être des peuples » (Innovating governance for sustainable development and well-being of the people), ces manifestations ont été organisées par le Département des affaires économiques et sociales, par l'intermédiaire de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement et en collaboration avec ONU-Femmes, et elles ont été accueillies par le Gouvernement de la République de Corée.

Moyens propres à faciliter la mise en œuvre des grandes orientations C1, C7 (administration électronique) et C11 définies dans le plan d'action de Genève

31. Par sa résolution 56/183, l'Assemblée générale a approuvé la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information en deux phases. La première phase a eu lieu à Genève du 10 au 12 décembre 2003 et la deuxième s'est déroulée à Tunis du 16 au 18 novembre 2005 (voir www.itu.int/wsis/index.html).

32. Le Département des affaires économiques et sociales, agissant par l'intermédiaire de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, est l'un des coordonnateurs de la mise en œuvre et du suivi des grandes orientations C1, C7 (administration électronique) et C11 du Plan d'action de Genève adopté par le Sommet mondial sur la société de l'information, en application du paragraphe 108 et des dispositions de l'annexe de l'Agenda de Tunis, et comme convenu à l'issue des consultations entre les coordonnateurs et les modérateurs qui se sont déroulées à Genève le 24 février 2006.

Forum sur la gouvernance d'Internet

33. Le Département des affaires économiques et sociales, agissant par l'intermédiaire de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, a appuyé les travaux de l'année de préparation de la neuvième réunion du Forum sur la gouvernance d'Internet, qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) du 2 au 5 septembre 2014. Cette réunion, qui avait pour thème « Le rapprochement des continents pour une meilleure gouvernance pluripartite d'Internet » (Connecting continents for enhanced multi-stakeholder Internet governance), a offert une tribune aux représentants de différents groupes de parties prenantes (gouvernements,

organisations intergouvernementales, secteur privé, société civile et acteurs techniques) pour débattre, de manière transparente et sans exclusive, de diverses questions relatives à la gouvernance d'Internet. Les thèmes subsidiaires retenus pour la réunion étaient les suivants : les politiques facilitant l'accès, le développement et la croissance d'Internet; la création, la diffusion et l'utilisation de contenus; Internet, moteur de croissance et de développement; le Forum sur la gouvernance d'Internet et l'avenir de l'écosystème Internet; le renforcement de la confiance numérique; Internet et les droits de l'homme; les ressources Internet essentielles; les nouveaux enjeux. Quelque 150 séances principales/thématiques, ateliers, débats ouverts, réunions de coalitions dynamiques, forums de discussion sur les bonnes pratiques et autres manifestations étaient inscrits au programme de la réunion. Comparée à celle observée pour les réunions antérieures, la participation aux séances du Forum a atteint un niveau record en 2014 avec quelque 2 400 participants venus de 144 pays, qui était physiquement présents, et plus de 1 200 autres personnes, qui y ont participé à distance en se connectant au réseau. Les débats ont été diffusés sur le Web, et des transcriptions en simultané et une plateforme de participation à distance étaient accessibles pendant toute la durée de la réunion. Les réseaux sociaux ont aussi été largement utilisés par les participants. Avec la poursuite de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Groupe de travail de la Commission de la science et de la technique au service du développement sur les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet, la neuvième réunion a été marquée par plusieurs nouveautés, notamment un changement concernant les forums de discussion sur les bonnes pratiques qui ont commencé leurs travaux avant la réunion proprement dite et le remodelage de la présentation et du contenu du résumé du Président. Un ouvrage décrivant les travaux de la réunion de 2013 du Forum, intitulé « Building bridges: enhancing multi-stakeholder cooperation for growth and sustainable development » (Établir des ponts : améliorer la coopération multipartite pour la croissance et le développement durable) a été publié. Des réunions avec les donateurs du fonds d'affectation spéciale du Forum sur la gouvernance d'Internet ont eu lieu en marge des consultations ouvertes et des réunions du Groupe consultatif multipartite.

Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques

34. Le 25 novembre 2014, la Deuxième Commission a adopté un projet de résolution intitulé « Promouvoir et favoriser l'efficacité, le respect du principe de responsabilité, l'efficacité et la transparence dans les administrations publiques en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques ». Aux termes de ce projet, l'Assemblée générale encouragerait les États Membres à tenir dûment compte de l'indépendance et du renforcement des capacités des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, dans le respect de leur structure institutionnelle nationale, ainsi que de l'amélioration des systèmes de comptabilité publique, conformément aux plans de développement national élaborés dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

Autres partenariats

35. Dans le cadre de l'action qu'il mène à l'échelle mondiale pour promouvoir le développement de l'administration en ligne, le Département des affaires économiques et sociales a organisé, en partenariat avec le Gouvernement kazakh, le

troisième Forum mondial de l'administration en ligne à Astana, du 6 au 8 octobre 2014, sur le thème : « Une gouvernance intelligente pour le développement durable : nouvelles possibilités de partenariat dans une société en réseau » (Smart governance for sustainable development: new opportunities for partnerships in a networked society). Le Forum a contribué à mieux sensibiliser les participants aux nouvelles tendances et questions concernant l'administration en ligne, y compris les technologies de pointe et les méthodes novatrices mises au point pour la solution de problèmes de gouvernance complexes. Il offrait également une plateforme de discussion et d'échange de données d'expérience entre les représentants des organismes publics compétents, les représentants de pays, et des experts ou des universitaires de renommée mondiale. L'objectif ultime de cette réunion était de renforcer la capacité des gouvernements à promouvoir une gouvernance intelligente, en particulier dans les pays en développement, par le biais d'exposés, de débats et d'un apprentissage collégial. En outre, la cérémonie de remise du prix spécial décerné pour l'année 2014 au titre de l'étude des Nations Unies sur l'administration en ligne a été tenue à cette occasion pour récompenser les contributions apportées par les pays lauréats au développement de l'administration en ligne. Le Forum a été organisé par le Service de la promotion de l'administration en ligne, qui relève de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, en partenariat avec l'Agence nationale pour l'informatisation et la communication du Kazakhstan.

Conférence des directeurs informatiques sur le renforcement de la coopération régionale en vue de promouvoir le développement de l'administration en ligne en Asie et dans le Pacifique

36. Organisée conjointement par le Bureau de projets des Nations Unies pour la gouvernance et la Division de l'administration publique et de la gestion du développement, cette conférence s'est tenue les 5 et 6 novembre 2014 dans le cadre du Forum mondial sur l'informatisation des villes, qui a eu lieu à Shanghai (Chine) du 4 au 6 novembre. Elle a donné aux directeurs informatiques de la fonction publique des pays d'Asie et du Pacifique l'occasion de se rencontrer pour examiner les nouvelles tendances, les défis, les cadres institutionnels et les dynamiques de promotion de l'administration en ligne, pour créer entre eux un solide réseau au sein duquel ils transmettraient des connaissances sur la gouvernance concertée et les pratiques de gestion en ligne novatrices axées sur le développement durable, ainsi que pour étudier des moyens permettant de mieux renforcer les capacités dans la région. Une centaine de participants, dont 30 directeurs informatiques et cadres de haut niveau de la fonction publique de 25 pays et des représentants d'organisations internationales, ont assisté à cette conférence.

Centre d'innovation pour le développement de l'administration en ligne

37. En décembre 2012, le Ministère colombien des technologies de l'information et des communications a signé un mémorandum d'accord avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue de créer un centre d'innovation pour le développement de l'administration en ligne, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, en sa qualité de promoteur de la cyberadministration à l'échelle mondiale. Un descriptif de projet a ensuite été établi. Financé par le Gouvernement colombien, ce projet bénéficie d'un soutien fonctionnel fourni par le Département et est exécuté en partenariat avec le

bureau du PNUD en Colombie. Poursuivant un objectif plus ambitieux que la simple promotion de la technologie, il vise à appuyer la production d'une somme de connaissances, le suivi des évolutions et la définition de pratiques de référence en matière d'administration en ligne en vue de la diffusion et de l'exploitation de ces informations au sein des organismes publics, aux niveaux international, régional, national et territorial. Il s'agit aussi de promouvoir un modèle viable pour une diffusion auprès d'un large public, en permettant notamment l'accès à une offre de services d'innovation non seulement dans le cadre d'une institution, mais aussi sur le Web par l'intermédiaire du centre virtuel d'innovation.

Projet de promotion de l'administration en ligne pour les Émirats arabes unis

38. Ce projet lancé conjointement par le Département des affaires économiques et sociales et le Gouvernement des Émirats arabes unis a pour objet d'encourager l'amélioration du programme fédéral d'administration en ligne, en particulier grâce au renforcement des capacités dans ce domaine et à la supervision du développement régulier du portail national et des sites Web des ministères.

III. Enseignements tirés de l'expérience

39. La Division de l'administration publique et de la gestion du développement fera la synthèse des critiques constructives faites par les États Membres et le bilan de l'expérience acquise dans le cadre de sa collaboration avec le Secrétariat et d'autres entités des Nations Unies pour continuer à renforcer ses moyens de recherche et d'analyse de façon à les harmoniser avec ses activités de coopération technique et de développement des capacités et pour poursuivre l'examen des possibilités de création de partenariats constructifs dans l'optique d'une unité d'action. Elle continuera d'envisager également des projets possibles de collaboration avec des organisations compétentes afin de favoriser les échanges d'information par des moyens divers et il est prévu d'étudier les possibilités offertes par des modes de communication plus novateurs, notamment les médias sociaux, pour renforcer le réseau et identifier des domaines de collaboration.

40. Pour l'organisation de conférences internationales et la mise en œuvre d'initiatives sur le terrain, la Division continuera de mettre l'accent sur ses capacités de recherche et d'analyse, eu égard en particulier aux questions soulevées dans le programme de développement pour l'après-2015 et le programme de développement durable.

41. Forte de l'expérience acquise dans le cadre de sa collaboration avec le Secrétariat et d'autres entités des Nations Unies, la Division continuera d'étudier les possibilités de création de partenariats constructifs pour agir en parfaite harmonie. Elle continuera également d'assurer une meilleure représentation régionale et une plus grande participation des femmes dans les ateliers de renforcement des capacités, et dressera un bilan des mesures prises par les pays ayant bénéficié de ses services de sensibilisation et de conseil.

42. Les conceptions de la Division, les défis qu'elle doit relever et ses orientations stratégiques pour l'avenir seront aussi mis en relief.